

Bessin M., « Présences recluses : les ambivalences des interventions (sociales, sanitaires et éducatives) en prison », in Patrizia Pacini Volpe, *Les études en milieu carcéral*, Nîmes, Champs social éditions, 2020 (à paraître).

Auteur : Marc Bessin (DR CNRS, Iris/EHESS, Paris)

Sociologue, Directeur de recherche au Centre National de Recherche Scientifique (CNRS, France), Marc Bessin enseigne à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS, Paris). Il est membre de l'Institut de Recherche Interdisciplinaire sur les enjeux Sociaux (CNRS UMR 8156, EHESS, U.Paris 13, Inserm) qu'il a dirigé de 2011 à 2015. Il co-dirige la revue *Temporalités*. Il a mené des recherches sur les parcours de vie et sur les institutions sanitaires, judiciaires et sociales dans une perspective de genre et de *care*. Il développe ainsi une sociologie des présences sociales qui souligne les enjeux temporels et sexués des interdépendances. Il a notamment publié *Parents après 40 ans* (Autrement, 2012, avec H.Levilain), *Bifurcations* (La Découverte, 2010, avec M.Grossetti et C.Bidart) et *Autopsie du service militaire* (Autrement, 2002).

Titre : Présences recluses : les ambivalences des interventions (sociales, sanitaires et éducatives) en prison

Title : Secluded presences: ambivalence of interventions (social, health and educational) in prison

Résumé

Loin d'une logique de réussite, souvent brandie pour présenter les étudiants détenus, l'offre universitaire en prison s'inscrit dans un ensemble d'interventions sociales, sanitaires, culturelles et éducatives qui répondent à des besoins divers. Ces actions qui relèvent du *care* sont ici analysées en termes de présences sociales pour insister sur les enjeux temporels et sexués de ces processus ambivalents qui sont à l'œuvre dans toute intervention pour autrui, et notamment les ambivalences temporelles liées aux présences recluses. Pour présenter les tensions qui traversent les activités d'accompagnement des détenus, entre la protection et le contrôle, abordées dans une perspective temporelle, l'article se déploie en trois parties. L'auteur présente d'abord rapidement ses rapports à l'univers carcéral, à partir de ses propres recherches sur le service militaire et les soins en prison, et de celles qu'il a accompagnées portant sur l'institution pénitentiaire ou sur les dynamiques d'enfermement. Il expose ensuite le concept de présences sociales pour avancer l'idée que toute activité d'aide ou d'accompagnement s'inscrit dans une tension morale entre « surveiller » et « veiller sur », entre soutenir ou punir, entre protéger et contrôler. Il soutient enfin l'idée selon laquelle cette ambivalence devrait inciter à s'écarter de toute justification en termes de réussite ou d'efficacité pour défendre le droit aux études en prison.

Abstract

Far from a logic of success, often brandished to present detained students, the university offer in prison is part of a set of social, health, cultural and educational interventions that respond to diverse needs. These actions, which fall within the scope of care, are analyzed here in terms of social presences in order to emphasize the temporal and gendered implications of these ambivalent processes that are at work in any intervention for others, and in particular the temporal ambivalence linked to secluded presences. In order to present the tensions that cross

the activities of accompanying prisoners, between protection and control, approached in a temporal perspective, the article is divided into three parts. First, the author briefly presents his relationship to the prison world, based on his own research on military service and prison care, and on research of doctoral students about the prison institution or on the dynamics of confinement. He then explains the concept of social presence to put forward the idea that any activity of help or accompaniment is part of a moral tension between "watching over" and "caring out", between supporting and punishing. Finally, he supports the idea that this ambivalence should lead us to depart from any justification in terms of success or efficiency to defend the right to study in prison.

Mots clés : Présences sociales, Temporalités, Prison

Keywords : Social presences, Time, Prison

Marc Bessin (DR CNRS, Iris/EHESS)

Présences recluses :

les ambivalences des interventions (sociales, sanitaires et éducatives) en prison

Introduction

Suivre des études pendant sa peine de prison semble relever de ces activités qui imposent le respect. Il n'est en effet pas du tout facile de se lancer dans une telle démarche, ce d'autant plus que beaucoup le font sans avoir entrepris auparavant un long cursus au sein de l'université. Les contributions à cet ouvrage observeront les caractéristiques sociales des étudiants détenus, certaines montreront sans doute les nombreux obstacles qu'ils rencontrent, toutes s'accorderont sur le fait que réussir à étudier en détention ressemble souvent à une gageure. On peut y voir une manière positive d'occuper le temps long de l'incarcération ou insister sur les logiques de rédemption qui se cachent derrière ces engagements parfois improbables dans les études.

Ce sont souvent des récits épiques qui illustrent ces situations. Bernard Stiegler, grand philosophe français contemporain de la technique, penseur d'une société du soin, décédé subitement juste avant que ce chapitre ne soit finalisé, s'était formé à la philosophie en prison, durant ses quelques années d'incarcération par lesquelles il est passé dans sa jeunesse. On évoque souvent le cas de Philippe Maurice, condamné à mort, gracié par François Mitterrand en 1981, et alors invité par Robert Badinter à reprendre ses études en prison. Il entreprend un cursus d'histoire qui l'amène à soutenir une thèse en 1999 et à devenir chercheur après sa libération conditionnelle. Ce sont, parmi d'autres, deux exemples de ce à quoi on voudrait certainement arriver quand on propose une offre éducative dans un établissement pénitentiaire.

Mais il serait réducteur et trompeur de se focaliser sur ces cas illustres de succès. D'ailleurs, les études en prison ne sont pas pensées et organisées dans cette optique de la réussite, elles relèvent d'abord et avant tout d'un ensemble d'interventions sociales, sanitaires, culturelles ou éducatives qui sont proposées sans forcément privilégier un objectif précis, mais pour répondre à des besoins divers. Il s'agit finalement de soigner au sens large du terme et ouvrir à d'autres réalités que celui de la vie quotidienne en détention. Cet ouvrage mêle différents points de vue pour aborder ces actions. Je les analyserai pour ma part en termes de présences sociales pour insister sur les processus ambivalents qui sont à l'œuvre dans toute intervention pour autrui. Je m'écarterai d'une posture normative vantant leur bienfondé pour développer un propos à la marge des études en milieu carcéral, sur les tensions qui traversent les activités d'accompagnement des détenus, entre la protection et le contrôle, et que j'aborderai dans une perspective temporelle.

Comme chercheur en sociologie, je m'intéresse aux questions de travail social et sanitaire, dans une perspective temporelle, de genre et de *care*. Le concept de présences sociales concentre tous ces aspects, et je parlerai ici de présences recluses pour évoquer les ambivalences temporelles des interventions en prison, qu'elles soient sociales, sanitaires ou éducatives. J'aborderai dans un premier temps la manière dont j'ai pu connaître l'univers carcéral, à partir d'abord de mes propres recherches sur le service militaire ou les soins en prison, ensuite de celles que j'ai accompagnées portant sur l'institution pénitentiaire ou sur les dynamiques

d'enfermement. Je présenterai dans un deuxième temps le concept de présences sociales et l'approche temporaliste qui le soutient, pour avancer l'idée que toute activité d'aide ou d'accompagnement s'inscrit dans une ambivalence morale entre « surveiller » et « veiller sur ». Je défendrai ensuite l'idée selon laquelle cette tension inhérente à l'accompagnement devrait inciter à s'écarter de toute justification en termes de réussite ou d'efficacité pour défendre le droit aux études en prison.

Une approche temporelle des interventions en milieu reclus

Cet article a notamment pour objectif de présenter brièvement le contexte d'intervention sociale, sanitaire et éducative, en prison. Il convient pour cela de développer ce qui peut me permettre de parler de l'univers carcéral. J'évoquerai donc mon activité de recherches sur les expériences recluses et notamment l'institution pénitentiaire, celles que j'ai menées ou celles que j'ai encadrées.

L'expérience temporelle totale de la réclusion militaire

J'ai beaucoup étudié les lieux traversés par la problématique de la réclusion et de l'enfermement, qu'il s'agisse des casernes, des prisons ou des hôpitaux. Peut-être faut-il y voir un élément de ma biographie marqué par une partie de l'enfance et de l'adolescence passée en pensionnat. Je ne suis pas prêt à me lancer dans une auto-analyse pour parler de ma propre expérience d'internat, ce que Pierre Bourdieu pouvait se permettre (Bourdieu, 2004). Elle m'a sûrement conduit à observer de près et très jeune comment ces lieux fermés pouvaient totalement exclure, avec des disciplines très rigoureuses et parfois brutales et humiliantes, tout en surprotégeant par des formes singulières de sociabilité, permettant justement de résister à ces conditions.

J'avais particulièrement développé cette question de l'expérience temporelle totale à propos de celle des jeunes appelés au service militaire face à l'insertion sociale et professionnelle (Bessin, 2002). Une partie de mon travail de thèse avait en effet consisté à étudier la place du service militaire dans la structuration temporelle du parcours de vie des jeunes hommes. L'enquête effectuée auprès des jeunes appelés montrait l'anachronisme de cette vie recluse au regard de leurs parcours (affectif, économique, scolaire, professionnel...) justement marqué par le besoin d'ouverture. On peut expliquer le chant du cygne de la conscription à partir de l'évolution des formes de régulation du temps biographique et d'un certain effacement des institutions balisant les âges et les sexes dans cette structuration. En tout cas, l'enquête que j'avais menée sur l'activité des officiers conseils, chargés d'aider les appelés du contingent pour leur retour à la vie civile, est riche d'enseignements pour les études en prison.

Cette recherche montrait que la vie de caserne, entièrement tournée sur le groupe, ne laissait guère de possibilités de s'en extraire pour étudier ou réviser un examen. Les plus déterminés devaient affronter une forte pression collective. Toutes les caractéristiques temporelles de l'institution totale décrite par Erving Goffman (1968) formaient un obstacle extrêmement important à un engagement dans la reprise d'études durant le service militaire. Les aménagements d'emploi du temps étaient difficiles à obtenir. Mais lorsqu'ils étaient rendus possibles, se tourner vers cette voie consistait aussi à se détourner du groupe ou de la chambrée.

La dynamique temporelle collective de la vie de caserne était entièrement centrée sur une vie vécue intensément au présent, hypermaculinisée et virile, qui permettait de ne pas se poser trop de questions, d'échapper à la tristesse ou à la nostalgie de la vie civile, et de ne plus trop se soucier du sens de sa présence dans les murs. Toute la rhétorique de l'ennui et de la perte de temps à l'armée (« un an de perdu ») était accompagnée d'un ensemble d'activités qui consistait à y échapper, en s'ancrant paradoxalement dans le quotidien de la vie de caserne. Toutes celles qui renvoyaient au sérieux de la vie civile n'y trouvaient pas leur place. La vie hors les murs était certes rêvée et sacralisée, on comptait les jours avant la sortie, mais le jour de la libération fonctionnait comme une enceinte temporelle, que l'imaginaire de la quille permettait allègrement de franchir, d'autant plus facilement qu'il empêchait de se préparer rationnellement à en sortir. Le sérieux ou la raison étaient donc souvent bannis de la dynamique collective pour laisser place au jeu, à la blague et à la routine.

Le confinement institutionnel, largement appréhendé en sociologie à partir du concept d'institution totale (Goffman, 1968), donne à voir une prise en charge de tous les aspects de la vie du reclus du fait même d'une expérience organisée en référence permanente à l'institution, quand bien même la subjectivation s'élabore assez systématiquement selon ce qui se passe au-delà des murs de son enceinte. J'évoquais donc à propos de ces jeunes militaires la notion d'expérience temporelle totale pour suggérer qu'ils étaient surtout enfermés dans une enceinte de temps construite sur le présent. La réclusion consistait en ce sens en un empêchement à la temporalisation, les capacités d'agir étant largement entravées par cette impossibilité de se projeter au-delà de l'obsession de la sortie.

Les soins en prisons

Après mon doctorat, j'ai été amené à travailler dans un hôpital en tant que sociologue chargé d'y étudier les aspects sociaux de la prise en charge médicale, et c'est ce qui m'a amené à travailler en prison. En France, une loi de janvier 1994 a transféré la médecine pénitentiaire au service public hospitalier. Des hôpitaux ont alors dû organiser des services hospitaliers ambulatoires au sein des établissements pénitentiaires. C'est dans ce contexte de l'application de cette loi que j'ai commencé mes ethnographies de soins en prison, que j'ai poursuivies ensuite pendant mes premières années au CNRS. J'y ai souligné l'importance des questions temporelles, des représentations et stéréotypes de genre, qui expliquent les non recours aux soins. J'ai beaucoup insisté sur l'impasse qui consiste à ne voir du soin que lorsqu'il y a des blouses blanches, ce qui occulte toute la partie profane des activités de *care*, dans leur dimensions pratiques et morales. L'arrivée de l'Hôpital en prison a alimenté cette vision très formaliste des soins. Il ne fallait pas que les surveillants touchent aux médicaments. Evidemment la question du secret médical était centrale. Avant la loi, l'arbitraire et l'instrumentalisation des soins aux fins de la dynamique sécuritaire étaient de mise. On s'est donc focalisés sur le secret médical et la séparation des tâches après la réforme, au risque parfois de la caricature. Or j'ai pu observer que les soins circulaient entre les différents acteurs, qui y participent tous et toutes, infirmières et médecins bien sûr, mais aussi surveillants de prison et prisonniers eux-mêmes. La nouvelle organisation induisait une coopération plus intense entre personnels pénitentiaires et soignants hospitaliers tout en s'appuyant sur la séparation stricte des fonctions entre la peine et le soin. J'observais des présences multiples assez ambivalentes. Les uns et les autres entretenaient ce qu'ils considéraient comme un « conflit de cultures

professionnelles ». Les hospitaliers travaillant au sein de l'établissement pénitentiaire dans un service dépendant de l'hôpital, déniaient aux surveillants toute possibilité de contribuer au soin et s'octroyaient le monopole de la sollicitude, alors que ceux-ci reprochaient aux soignants de ne pas respecter le contexte carcéral et les impératifs sécuritaires liés à la spécificité du lieu et des personnes recluses. Mais cette séparation nette, qui rassure les uns et les autres dans leur morale respective, ne résiste pas à la réalité de la prison, et j'ai surtout vu de la circulation du soin et du *care*, rendue toutefois difficile par ces suspicions respectives qui perdurent. Ces présences en détention étaient caractérisées par ces tensions entre les professionnels. Mais ces tensions incarnées par du personnel, pénitentiaire ou hospitalier, relèvent surtout d'ambivalences morales caractéristiques de toutes les interventions en prison. Chaque personne amenant à travailler ou tout simplement agir pour autrui en prison, est automatiquement prise dans ce qu'elle vit comme un dilemme entre la garde et l'entretien. Elle n'échappe pas à l'insensé du lieu, à cette impossibilité de trouver du sens dans ce que propose l'institution. Les activités de *care* qui y sont administrées, comme les soins dans cette enquête, ou comme les études qui sont présentées et analysées dans cet ouvrage, sont alors vécues comme un paradoxe alors qu'elles relèvent d'une tension qui leur est inhérente.

Les temporalités pour analyser les interventions en prisons

Depuis la période de ces ethnographies sur les soins en prison, mes activités se sont détournées de l'institution pénitentiaire comme terrain d'enquête. Je ne suis donc plus beaucoup rentré dans les prisons, et j'ai surtout suivi ces questions par délégation, en accompagnant plusieurs recherches, notamment des thèses en sociologie à l'EHESS portant sur les prisons. Certaines de ces enquêtes se sont focalisées sur les soins psychiatriques, comme la remarquable thèse de Camille Lancelevée (2016) qui a étudié les coopérations professionnelles entre les agents hospitaliers et pénitentiaires, dans une perspective comparative entre la France et l'Allemagne. Elle y montre que les manières de vivre ces tensions entre traitement et contrainte, qui traversent tout l'espace des soins psychiatriques bien au-delà de l'enceinte carcérale, dépendent largement des histoires institutionnelles nationales. Si dans les prisons françaises, les soignants relevant de l'intervention psychiatrique se targuent généralement de ne pas participer à la surveillance des détenus et de leur dangerosité, ils n'en sont pas moins pris dans les ambivalences de leur fonction de veille et de soin. Et si les psychiatres allemands ont davantage intégré dans leur pratique le fait de coopérer avec leurs collègues de la prison pour déterminer les risques de récidive d'un détenu, ils ne sont pas pour autant des collaborateurs permanents de l'ordre carcéral. De son côté, Luigigiovanni Quarta, a mené un doctorat d'anthropologie sociale en Italie sur l'intervention psychiatrique en prison. Il a passé quelques séjours scientifiques à l'EHESS pour travailler avec moi sur les présences sociales, ce qui l'a aussi amené à insister, dans son ouvrage reprenant sa thèse, sur les tensions morales qui traversent ces espaces (Quarta, 2018).

La thèse de Méoin Hagège (2016) sur les parcours de soins de personnes détenues séropositives est l'occasion de souligner l'importance d'aborder ces questions avec une approche temporelle. Sa belle enquête a consisté à suivre les patients tels qu'ils sont suivis dans l'enceinte carcérale et après leur sortie, en liberté. Son travail éclaire très bien le problème soulevé par nombre de professionnels soignants en prison qui se plaignent de l'impossible préparation de la sortie de leurs patients. Cette focalisation sur la sortie est l'objet de beaucoup de discussions sur la

thématique des sorties sèches et du suivi qui devrait se mettre en place entre la prison et l'extérieur. Mais un peu comme les appelés du contingent que j'avais étudiés, les personnes détenues, toutes séropositives qu'elles soient et rationnellement invitées à poursuivre leurs traitements, tendent plutôt à aspirer à s'engager dans de nouvelles vies, les exposant à des ruptures de suivi. J'avais aussi pour ma part observé la part centrale des temporalités pour donner de l'intelligibilité aux situations de soins, notamment cette guerre larvée entre professionnels qui se concentrait sur les enjeux temporels, autour de l'information de la durée d'incarcération et donc du suivi, sur les dates de sorties, sur les conflits de rythme, sur les appropriations respectives des biographies pour engager les prises en charge ou sur les conceptions de l'efficacité des présences en termes de prévention ou d'autonomisation du patient détenu.

En effet, comme tout système social, les prisons sont traversées par des processus temporels. Mais parce que le temps carcéral incarne la peine, les analyses de la prison par les temporalités semblent incontournables, en tout cas elles se sont multipliées. Peut-être davantage que pour d'autres institutions, l'approche temporelle s'impose en ce que la prison représente à la fois un retrait et une mise à l'écart de la société, tout en induisant une expérience de la vie recluse. Le quantum de peine, pour une durée déterminée, avec de nombreuses incertitudes et dans certaines situations qui s'étirent à l'infini pour des incarcérations à perpétuité (Marchetti, 2000), déterminent l'expérience carcérale. Le type d'établissement la rend bien différente, selon que l'on soit incarcéré dans un établissement pour peine ou dans une maison d'arrêt, non seulement du fait des capacités à pouvoir intégrer du temps long, mais surtout dans la différence des rythmes de la vie quotidienne dans l'établissement. Bon nombre de sociologues insistent sur le « temps subi » ou le sentiment de « perte du temps » en prison. Je voudrais cependant plutôt souligner les pièges de cette analyse du « temps vide » de la prison (Chantraine, 2004). J'ai présidé le jury de thèse d'un détenu qui avait entamé des études de sociologie en prison et qui soutenait donc son doctorat, au sein même du Centre de Détention de Caen en France, où il a purgé plusieurs années de sa longue peine, quelques jours avant d'être libéré. Une analyse un peu rapide de cette présentation pourrait amener à y voir quelqu'un qui n'a justement pas perdu de temps durant son incarcération. Mais son propos est beaucoup plus fin, étayé par une très belle ethnographie des relations en prison, et du travail que viennent y proposer les bénévoles (Petitgas, 2017). Bernard Petitgas a dans sa thèse une lecture très critique et pertinente des sociologues de la prison usant de cette veine étriquée du « temps vide », du « temps perdu » ou de celui qu'il « faut tuer », du détenu subissant automatiquement le temps imposé par l'institution. Cette critique sur les travers de l'altérisation, vise une approche « par l'extérieur » du temps carcéral, qui ne fait pas l'effort empathique de partir de l'expérience temporelle des détenus. Elle court donc le risque de l'ethnocentrisme et du paternalisme lorsqu'il s'agit d'analyser à travers ce prisme l'accompagnement des prisonniers.

Une fois encore, le détour par mes enquêtes sur le service militaire permet de prolonger cette discussion sur le type de perspective temporelle qu'il me paraît intéressant de déployer dans le cadre de l'expérience recluse. L'action sociale que j'avais étudiée pour aider les appelés à leur insertion sociale et professionnelle se heurtait à l'enfermement temporel dans laquelle la vie collective de la caserne et de la chambrée les maintenait. L'obsession de la quille et de la libération qui participe d'une organisation collective et virile autour du groupe hypermasculinisé constituait un obstacle majeur à toute préoccupation plus individuelle, telle que la préparation de son avenir professionnel ou la reprise d'études. La capacité de projection, de temporalisation, est au cœur de la réception d'une intervention sociale, sanitaire ou

éducative. Elle est socialement située, comme le montre le travail de Fanny Salane (2010) sur les détenus en reprise d'études. Il me semble donc intéressant plutôt que de parler de temps vide, d'évoquer surtout une expérience temporelle totale qui s'apparente plutôt à un « temps suspendu », pour reprendre les termes d'une analyse ethnographique des rythmes et des durées dans l'expérience de femmes détenues étudiées par Manuela Ivone Cunha (2002). Ce temps suspendu, bien différent du temps vide, constitue cependant un vrai problème de temporalisation. Autrement dit l'articulation du passé et du futur autour de son action présente est problématique, car le temps court noie toute perspective de travail sur le temps long. Et c'est évidemment cette question de la temporalisation qui est centrale dans l'analyse des interventions en prison, qu'elles relèvent du social, du sanitaire, ou de l'éducatif.

Les présences sociales pour penser le *care* en milieu reclus

Cette critique de l'analyse de la prison en termes de temps vide permet d'évoquer les impératifs d'une analyse temporelle soumise à une certaine méthode rigoureuse. Je défends ici une sociologie temporaliste de la prison, qui observe les relations qui s'y tissent en termes de présences sociales. Cette sociologie des présences recluses, qui insiste sur les enjeux temporels des interventions en prison en proposant plusieurs registres de temporalités à observer, permet d'appréhender les ambivalences des différentes pratiques d'accompagnement, de veille et de surveillance en milieu carcéral. Elle propose de souligner les enjeux à la fois temporels et sexués des prises en charge, de la solidarité et des interdépendances, ce que l'on regroupe par le terme anglais *care*. Ces présences sociales ne se circonscrivent pas aux âges de la dépendance, l'enfance ou la vieillesse, aux malades ou aux handicapés, mais à toutes les personnes qui vivent leur relative autonomie grâce à des supports extérieurs, émanant de la division du travail, de dispositifs sociaux ou de personnes aidantes. C'est ce que soulignent les perspectives du *care* lorsqu'elles affirment que « nous sommes tous vulnérables » (Paperman, 2005). En France, depuis la publication en 2006 de l'ouvrage *Le souci des autres* (Laugier et Paperman, 2005), on a assisté à l'essor des échanges et des controverses sur les éthiques, les politiques et les pratiques de *care*. Mais finalement, à quelques exceptions près (Bessin et Gaudart, 2009) ces débats n'ont guère été abordés par une approche temporelle. Or cette lecture par les temporalités s'impose d'autant plus qu'elle y met en lumière les enjeux de genre, et par-là même permet de politiser le *care*. Pour synthétiser le concept, je propose cette définition de la sociologie des présences sociales : *une description et une analyse des prises en charge et des pratiques d'accompagnement et de soins, ces activités professionnelles ou profanes étant observées comme des processus (attention et écoute, élaboration et coordination, émotions et actions concrètes, perception et réception...) et envisagées dans leurs dimensions à la fois morales et pratiques, dans leur tension entre protection et contrainte, à partir de leurs enjeux de temporalisation et de sexuation.*

Le care comme travail temporel de synchronisation

Les interventions en prison relèvent des éthiques du *care*, un cadre d'analyse qui me semble notamment fécond pour penser la question des études supérieures en prison. Or ces activités de *care* gagnent à être considérées avec une approche temporaliste, en soulignant l'enjeu de la synchronisation. Je reprendrais volontiers Joan Tronto qui a insisté sur l'importance des dimensions qualitatives du travail temporel comme une activité pour préserver le Commun (Tronto, 2003). En d'autres termes et en référence à la définition que l'on retient souvent d'elle,

le *care* représente « une activité typique de notre espèce, qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre ‘monde’ de manière que nous vivions dans les meilleures conditions possibles » (Fischer et Tronto, 1990, p. 142). Et pour résumer cette approche temporelle, je dirai que le *care* est un enjeu de synchronisation en ce que l’enjeu de ces interventions renvoie à un ajustement temporel entre des besoins et les réponses qui sont proposées (Gardella, 2017). Pour reprendre le concept de Mickael G. Flaherty, les activités de *care* constituent un travail temporel (Flaherty, 2011). En effet, prendre soin, accompagner, éduquer, faire attention, avoir de la sollicitude, toutes ces activités et le travail qu’elles sous-tendent impliquent toujours des opérations de synchronisation entre des besoins et des ressources. Répondre aux besoins de la manière la plus appropriée consiste au fond à synchroniser l’action du *care giver* avec le besoin du *care receiver*. Insister sur cette opération temporelle permet de mettre en évidence la question déterminante du bon moment et du bon geste de *care*.

L’enjeu de synchronisation est au fondement des éthiques du *care*. Il importe donc d’observer ces activités muni d’une méthode pour examiner les différents registres analytiques de la temporalité. L’approche temporaliste des présences sociales suggère d’en distinguer au moins quatre¹.

- 1) Le registre de la *durée*, est certainement celui qui vient à l’esprit dans nos conceptions linéaires du temps de l’horloge. Il s’agit de délimiter une séquence d’action, l’étendre ou la réduire.
- 2) Le registre du *tempo*, est celui qui renvoie à la cadence d’une action. Il revient à prendre en compte la vitesse d’une séquence d’action.
- 3) Registre qu’il ne faut pas confondre avec celui du *rythme*, qui rompt une séquence d’action et en ouvre une autre. Celui-ci permet d’aborder la question de l’événement, en tant que changement de régime d’intelligibilité (Bensa, Fassin, 2002).
- 4) Le registre de la *temporalisation* aborde l’orientation et la projection d’une action présente par rapport au passé et au futur. C’est dans ce registre que nous abordons les problèmes du court ou du long terme, du présentisme et de la perte de sens, de la mémoire, de la transmission, des projets et des perspectives.

Des compétences de care genrées

Pour chacun de ces registres de temporalité, des compétences temporelles peuvent être observées, ainsi que la manière dont elles sont ancrées dans les relations aux autres. De cette caractérisation en tant que compétence à agir en se synchronisant avec l’autre, propre à pôle féminin de l’ordre du genre, ou en tant que compétence à agir à partir de sa propre personne (Molinier, 2003), participant des masculinités hégémoniques (Connell, 2014), on peut avancer qu’il s’agit de compétences de *care* qui sont genrées (Bessin et Gaudart, 2009). Ainsi, sur le registre de la durée, correspond une compétence temporelle en termes de *disponibilité*. Sur celui du tempo, on peut bien identifier une compétence de *care*, temporelle, en termes de *patience*. Pour ce qui est du rythme, ce sont des compétences temporelles d’*anticipation* et de *tact* qui sont convoquées pour intervenir au bon moment. Quant au registre de la temporalisation, on

¹ Cette élaboration doit beaucoup au travail en commun entrepris avec Edouard Gardella quand nous animions un séminaire sur les temporalités en sciences sociales et à sa construction analytique de la chronopolitique (Gardella, 2017).

recherche pour le *care* une compétence temporelle en termes de *responsabilité*, au sens d'être conséquentialiste de ce que l'on fait, pour engager une démarche compréhensive de son action qui prend en compte l'histoire passée de la situation et les conséquences de son action pour le futur. Chacune de ces compétences rentre dans le registre du genre, en tant qu'ordre hiérarchique naturalisé. Autrement dit, si le sens commun attribue ces compétences de *care* au sexe féminin, c'est que la naturalisation inhérente à l'efficace de l'ordre du genre a effectivement opéré et que le processus de socialisation sexuée fait son œuvre.

Si ce détour par les compétences temporelles genrées du *care* semble nous éloigner des études en prison, l'examen concret des situations observées relevant de cette question de l'offre universitaire en prison, et plus généralement de toutes les interventions culturelles, éducatives, sanitaires ou sociales, met en évidence la pertinence de ces catégories d'analyse pour observer le travail de *care*. Nul besoin de mixité des personnes dans ces univers fortement sexués pour observer que le genre traverse et imprègne fortement la vie en prison. Se soigner ou se mettre à faire des études revient souvent dans les représentations et les discours, souvent à l'origine de pratiques très concrètes de freinage ou de discrimination, à exposer ses fragilités ou remettre en cause sa virilité. Or l'on sait à quel point ces enjeux de genre pour définir les masculinités sont centraux dans les dynamiques carcérales. En évoquant ces compétences temporelles de *care*, nous sommes au cœur du sujet des interventions en prison, du point de vue des professionnels ou bénévoles intervenants, mais aussi de leur réception. Ce sont autant de compétences nécessaires pour se conformer à une féminité hégémonique. En ce sens, la masculinité hégémonique peut être construite en opposition à ce modèle, en se détournant systématiquement d'une logique de *care*.

Nous pouvons développer quelques exemples de l'importance de ces registres d'analyse pour notre objet des études en prison. La question de la durée y est bien sûr centrale, il faut que l'emploi du temps permette de dégager du temps pour rendre disponible l'étudiant pour qu'il puisse étudier. Mais il faut surtout que l'expérience des détenus permette de se projeter, afin de donner du sens à ses efforts, sans forcément qu'il soit dans des objectifs démesurés (devenir enseignant). La temporalisation semble ainsi rendue difficile quand on est obsédé par d'autres échéances, comme on l'a vu avec la libération pour les militaires qui les empêchait de préparer leur avenir au-delà. On observe ainsi une même logique en maison d'arrêt, pour les prisonniers qui ne sont pas jugés et qui attendent leur jugement, cette échéance les empêchant de se projeter après leur procès. Le rythme est fondamental et bien distinct des autres registres, je l'ai rappelé pour évoquer la grande différence entre les maisons d'arrêt et les établissements pour peines. L'organisation hachée, où les séquences d'action sont sans cesse interrompues, rend difficile toute réception de *care* ou d'éducation. La question de la vitesse ou du tempo est différente, mais tout aussi importante, car la patience est une attitude socialement située en prison. Elle est notamment construite socialement par rapport au genre, comme une disposition féminine. Ce qui rend difficile toute démarche de *care* en prison en ce qu'elle va à l'encontre des injonctions à la masculinité.

Les présences sociales en prison

Qu'apporte le concept de présences sociales pour parler des interventions éducatives, sociales ou sanitaires en prison ? La connotation phénoménologique du terme n'échappe à personne (Bessin, 2014). Mais elle ne doit pas en nier pour autant la perspective matérialiste. Parler de

présences sociales renvoie en effet, comme le *care*, à des dimensions à la fois pratiques et morales. En demandant qui est vraiment présent, cette approche s'imprègne des perspectives féministes telles qu'elles ont su renouveler la sociologie du travail en observant le privé autant que le public, l'invisible au-delà du formel. Parler des interventions en prison en termes de présences sociales, en contexte de réclusion, ou de présences recluses, c'est aussi insister sur toutes les dimensions informelles et ordinaires, plus privées, qui rendent ou non possible la réception de cette présence. Cela permet aussi de considérer, par la dialectique présence/absence nécessairement induite par la notion, que certains supports ne s'expriment pas nécessairement en travail matériel, mais peuvent prendre des contours symboliques ou moraux, permettant de donner suffisamment d'appuis aux individus pour qu'ils contribuent eux-mêmes à leur prise en charge et suivent ainsi un processus d'autonomisation². Ainsi, les manières de répondre aux besoins d'autrui donnent lieu à des considérations et des évaluations parfois contradictoires. Cette diversité d'appréciation des interventions sociales, des politiques publiques ou des actions personnelles, profanes ou professionnelles, se traduit notamment dans la tension de toutes ces activités, entre la protection qu'elles procurent, d'une part, et le contrôle voire la punition qu'elles infligent, d'autre part. C'est la tension entre veiller sur et surveiller sur laquelle la sociologie des présences sociales insiste. Faire étudier les prisonniers, est-ce renforcer le contrôle social en les amenant à respecter l'ordre de la prison ? Ou est-ce les aider ? Faut-il choisir entre ces deux approches ? Ou plutôt accepter que toute présence s'inscrit dans cette tension. Cette tension inhérente à l'activité de veille et de présence renvoie à une structure de genre autant que de temps. Ainsi, la féminisation des métiers relevant davantage de la bienveillance et du soutien correspond au temps long de l'assistance sociale, du travail éducatif ou de prévention sanitaire alors que la masculinisation des métiers plus sécuritaires et répressifs s'incarne dans le temps court de la démarche sécuritaire en prison, par exemple.

L'approche phénoménologique qui sous-tend ce concept de présences sociales pose ainsi ces activités d'aide et de soutien en une énigme spatio-temporelle qui s'avère heuristique. Les présences sociales ne se limitent pas aux actions dans le présent, car elles peuvent étendre leur action dans le temps. Les présences sociales ne se bornent pas non plus à des aides ponctuelles dans l'interaction puisqu'elles circulent et peuvent s'effectuer à distance. L'engagement dans les études repose sur cette présence de l'enseignant qui perdure en son absence, et induit le travail suivi entre les séances. J'y inclus également dans cette acception large les dispositifs et les supports sociaux liés à l'Etat social (Castel, 2003). Ainsi, le concept de présences sociales permet également de politiser le *care* en répondant aux critiques généralement faites à ces perspectives, qui réduisent à tort le *care* aux solutions immédiates (encourager le présentisme ambiant) et à des relations dyadiques (favoriser la privatisation).

Conclusion

Les présences sociales induisent un questionnement sur les enjeux temporels et sexués de ces relations subies ou produites : au-delà de la situation présente, quel contenu et quel impact peut-on observer dans le soutien de ces attaches qui soulagent ou de ces proches qui parfois enserrent trop ? Il s'agit donc d'appréhender l'évolution des relations qui se tissent et se défont, les processus mobilisant des valeurs morales et aboutissant ou non à des actes plus ou moins

² De ce point de vue notamment, la thèse en cours de Julie Rodrigues-Leité (EHESS) sur les activités de médiation animale en prison montre l'importance des présences non humaines dans les supports sociaux des détenus.

attendus, espérés ou redoutés. Parler de présences engage une réflexion sur la temporalisation de toutes ces interventions auprès des reclus, c'est observer ce qu'elles produisent ici et maintenant, mais aussi et peut-être surtout dans l'épaisseur du temps et la durée. Et comme ces institutions fonctionnent généralement sur des codes sexués et sexuels qui se basent sur la non-mixité, ces enjeux de temporalisation recourent des enjeux de sexualisation très prégnants.

Pour finir plus concrètement, la capacité des détenus à s'engager dans une démarche d'étude en prison et les compétences d'enseignants à les prendre en charge, les conditions nécessaires à la mise en œuvre de programme d'études en prison, peuvent s'observer grâce aux outils heuristiques de la sociologie des présences sociales, notamment par les registres temporels qu'elle offre pour les examiner. L'offre universitaire en prison rentre plus globalement dans un ensemble d'interventions pour les détenus, qui relèvent d'activités de *care*. Ce sont des présences qui ne résistent pas forcément à une approche gestionnaire. En effet, analyser les études en prison ou pire encore en évaluer la pertinence ou tenter de la justifier, en adoptant les outils de la rationalité marchande, s'avère du point de vue de l'approche que j'ai proposé ici, une impasse. Car dans cette acception, la question de l'efficacité d'une intervention en prison ne peut guère se poser au regard de son utilisation pour le retour à la vie ordinaire. Une présence est un support social. Il en est des soins, de la culture, de la religion ou des études. Elles permettent de se libérer de l'emprise totale du présent. Les études permettent de se projeter et elles sont conditionnées par les capacités des étudiants détenus à se projeter. C'est cet enjeu de temporalisation qui est central. Mais ce serait une erreur de le confondre avec des objectifs de réhabilitation ou de réinsertion, qui relèvent d'une autre préoccupation. Accepter le contexte des tensions morales inhérentes aux présences recluses n'induit en effet pas forcément pour les chercheurs de s'inscrire dans une autre tension, entre une posture de recherche et une démarche d'expertise. Si le *care* est à la fois un concept descriptif et normatif, celui de présences sociales permet d'en intégrer les tensions morales et d'en traiter la dimension normative à partir des enjeux temporels. C'est aussi ce qui l'amène à s'écarter de toute justification en termes de réussite ou d'efficacité pour défendre le droit aux études en prison.

Bibliographie

Bensa, Alban et Fassin, Eric. « Les sciences sociales face à l'événement ». *Terrain*, no 38, p. 5-20, 2002.

Bessin, Marc. « Présences sociales : une approche phénoménologique des temporalités sexuées du *care* », *Temporalités*, n°20, 2/2014.

Bessin, Marc. « Conflits et ajustements professionnels dans la prise en charge sanitaire des détenus », in G. Cresson, M. Druhle & F.-X. Schweyer, *Coopérations, conflits et concurrences dans le système de santé*, Rennes, ed. ENSP, chapitre 10, pp. 165-176, 2003.

Bessin, Marc. (dir.) *Autopsie du service militaire (1965-2001)*, Paris, Editions Autrement, Collection Mémoires, 2002.

Bessin, Marc et Gaudart Corrine. (dir.) *Les temps sexués de l'activité*, numéro spécial de la revue *Temporalités*, n°9, 2009/1.

Bourdieu, Pierre. *Esquisse pour une auto-analyse*. Paris, Le Seuil, 2004.

- Castel, Robert. *L'insécurité sociale : qu'est-ce qu'être protégé ?* Paris, Le Seuil, 2003.
- Chantraine, Gilles. *Par-delà les murs : expériences et trajectoires en maison d'arrêt.* Paris, Presses universitaires de France, 2004.
- Connell, Raewyn. *Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie.* Paris, Éditions Amsterdam, 2014.
- Cunha, Manuela Ivone. « Le temps suspendu. Rythmes et durées dans une prison portugaise ». *Terrain*, n° 29, 1997.
- Fischer, Berenice et Tronto, Joan. « Towards a feminist theory of care », in Emily Abel, Margaret Nelson (dir.), *Circles of Care. Work and Identity in Women's Lives*, Albany NY, SUNY Press, 1990.
- Flaherty, Michael G. *The Textures of Time: Agency and Temporal Experience.* Philadelphia: Temple University Press, 2011.
- Gardella, Édouard. « Sociologie de la réflexivité dans la relation d'assistance. Le cas de l'urgence sociale », *Sociologie du travail*, Vol. 59 - n° 3, Juillet-Septembre 2017.
- Goffman, Erving. *Asiles. Etude sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Éditions de Minuit, 1968.
- Hagège, Méoïn. *Sortir et s'en sortir ? Parcours de Santé et vulnérabilités de sortants de prison qui vivent avec le VIH ou une hépatite C.* Thèse de doctorat de sociologie, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2016.
- Lancelevée, Camille. *Quand la prison prend soin. Pratiques professionnelles de santé mentale en milieu carcéral en France et en Allemagne.* Thèse de doctorat de sociologie, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2016.
- Marchetti, Anne-Marie. *Perpétuités. Le temps infini des longues peines.* Paris, Plon, 2014.
- Molinier, Pascale. *L'énigme de la femme active : égoïsme, sexe et compassion.* Paris, Payot, 2003.
- Paperman, Patricia et Laugier, Sandra, *Le souci des autres. Ethique et politique du care.* Paris, Éditions de l'EHESS, 2005. (*Temporalités*, 2009).
- Paperman, Patricia. « Les gens vulnérables n'ont rien d'exceptionnel », in Paperman P., Laugier S., *Le souci des autres. Ethique et politique du care.* Paris, Éditions de l'EHESS, 2005.
- Petitgas, Bernard. *Engagement relationnel et bénévolat en milieu carcéral : du don et de la reconnaissance en institution totalisante.* Thèse de doctorat de sociologie. Université de Caen Normandie. 2017.
- Quarta, Luigigiovanni. *Resti tra noi: etnografia di un manicomio criminale.* Milano, Mimesis, 2019.

Salane, Fanny. *Etre étudiant en prison. L'évasion par le haut*, La Documentation française, coll. « Etudes & recherches », 2010.

Tronto, Joan. "Time's place", *Feminist Theory*, 4(2), 119-138, 2003